DEMANDE VISANT À CE QUE LE SECOND PROJET DE RÉSOLUTION CONTENANT LA DISPOSITION CI-APRÈS IDENTIFIÉE SOIT SOUMIS À L'APPROBATION DES PERSONNES HABILES À VOTER

SECOND PROJET DE RÉSOLUTION N^{O} 26-07-0559

Objet : Adoption de second projet de résolution / PPCMOI / 45, rue du Chanoine-Groulx / Habitation trifamiliale / Lot 6 675 296 / Zone HFA-242 / CCU n^{o} 26-05-0040

Disposition(s) :

Nous, soussignés, personnes habiles à voter de la **zone HFA-242 concernée** demandons à ce que le second projet de résolution contenant la ou les dispositions identifiées ci haut soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.

	Nom	Adresse	Date	Signature	Qualité			
							AVEC PROCURATION	
					Domicilié	Propriétaire non résident	Copropriétaire ou cooccupant non résident	Personne morale
1								
2								
3								
4								
5								

Note : Les informations personnelles contenues au présent document ont un caractère public en vertu de l'article 659 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)

6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20								

Note : Les informations personnelles contenues au présent document ont un caractère public en vertu de l'article 659 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)

21								

Note : Les informations personnelles contenues au présent document ont un caractère public en vertu de l'article 659 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)